



## Compte rendu de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE de l'ASA DROME 2017

Le douze janvier 2018 – Salle de Réceptions du Stade Pompidou à Valence à 18 H 30 a eu lieu l'Assemblée Générale ordinaire 2017 sous la présidence de Jean-Pierre Labaune.

Etaient présents :

Jacques Bonnemayre, Adjoint à la Mairie de Valence et représentant Nicolas Daragon.

Renault POUTOT, Adjoint aux Sports – Mairie de Valence.

Michel DORNE, Représentant Jean-Marc Abattu Président de l'O.S.V.

Monsieur le Représentant de Monsieur Estéoule – Maire de DIVAJEU.

Jean-Pierre Mauveaux – Président de l'Asa Montélimar.

Le Comité Directeur de l'Asa Drôme en entier, hormis Monique Usclard soit 18 personnes et 106 membres présents ou représentés.

L'Assemblée Générale peut valablement délibérer

Ordre du Jour : **Rapport annuel du Président**  
**Rapport moral du Secrétaire Général**  
**Rapport des diverses commissions**  
**Rapport du Trésorier**  
**Questions diverses.**

**Jean-Pierre Labaune**, Président ouvre la séance à 18H30 et lit son rapport annuel (document joint)

1. Rapport approuvé à l'unanimité

**Philippe Champagne**, Secrétaire Général lit son rapport d'activité sur l'année 2017 (document joint)

2. Rapport approuvé à l'unanimité

Le Président, Jean-Pierre Labaune, passe alors la parole au pilote phare de l'Asa Drôme Bryan BOUFFIER qui vient d'arriver accompagné de son sponsor local Jean-Luc Alnet de Royal Bernard afin de nous présenter son programme WRC 2018 Monte Carlo et Tour de Corse dans l'équipe de la Team « Champion du Monde » M.Sport au volant d'une Ford Fiesta WRC.

Le Président les félicite et leur apporte tout le soutien & suivi de l'Association.

**Bruno Muselli**, **Guillaume Gaumont**, **Daniel Vernet** présentent leurs rapports d'activité sur les Règles Techniques de Sécurité, la Communication et les actions et formations des officiels et commissaires.

**Joëlle Planta**, Trésorière présente et explique son rapport financier 2017

3. Rapport approuvé à l'unanimité

**Questions diverses :**

Le Président revient sur le rapport financier et demande à ce que la cotisation annuelle de l'Association soit revue. Après explications et échanges divers, il propose de porter la cotisation individuelle de 45 à 50 € et la cotisation couple de 60 à 70 €.

4. Décision approuvée à l'unanimité avec effet à compter de ce jour

En vue de pouvoir assurer la bonne marche financière de l'Association jusqu'aux prochaines rentrées d'argent, soit avril 2018, le Président met aux voix une autorisation temporaire de découvert de 15.000 € maxi auprès de la CIC lyonnaise de Banque Valence Boulevards.

5. Proposition approuvée à l'unanimité et l'Assemblée donne tous pouvoirs au Président Jean-Pierre Labaune pour signer tous documents nécessaires à la mise en place.

Après un échange de questions et réponses et plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19H30.

Suivent la remise des prix des Officiels et Commissaires et celle des Pilotes et Copilotes.

En clôture de cette soirée, toutes les personnes présentes sont conviées au verre de l'amitié.

Le Président Jean-Pierre LABAUNE